Football-Indoor Finales (filles)

Freed mat Liichtathletik

29. Basketballfest

Réunions de la CTS du 22.9.2014 et du 21.10.2014

Réunions du CC du 14.10.2014 et du 17.11.2014

LASEP

Ecole fondamentale

BIO 4

2014 - 2015

paraît 10 fois par année scolaire
imprimé par nos soins

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél.: 48 55 70
Gsm: 691 48 54 47
ou 691 48 55 70

Fax: 48 54 47
Email: info@lasep.lu
www.lasep.lu

Le Comité Central de la LASEP souhaite à tous les membres de la ligue de Joyeuses Fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2015!!

Calendrier sportif 2014 - 2015
Prochaines manifestations de la LASEP

2e trimestre

Mardi	13.1.	Football-Indoor Finales (filles) à Préizerdaul
Mardi	20.1.	Freed mat Liichtathletik (filles + débutants mixtes)
Mardi	27.1.	Freed mat Liichtathletik (garçons + scolaires mixtes)
Jeudi	12.2.	Basketballfest

La suite du calendrier sportif sera définie sur base du nouveau concept de la LASEP.

Encadrement lors des manifestations de la LASEP

Attention! La CF ne prend en charge qu'un seul dirigeant par 15 enfants.

FUSSBALL - INDOOR CHAMPIONNAT
FIR MEEDERCHER - CYCLES 2-4

D'LASEP wëll och onse **Meedercher** d'Méiglechkeet ginn, **FUSSBALL** ënnert sech ze spillen. Dofir organiséiere mir e Championnat op 2 Terrainen an der Sportshal am Préizerdaul Dënschdes, **de 13. Januar 2015** vun 14.00 bis 17.30 Auer. Eng Equipe besteet aus maximal **12 Spillerinnen: 6** um Terrain (1 am Goal a 5 am Feld). (Règlements cf. Bio 3)

Inscription

Les inscriptions sont à envoyer pour le 9 janvier 2015 à l'adresse jhang.serrig@education.lu en indiquant

- ***le nom de l'AS***
- ***le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du dirigeant responsable***

Freed mat Liichtathletik 2015 an der Coque

en collaboration avec la FLA

Catégories et dates:

1. Mardi, le 20 janvier 2015 :
filles scolaires et débutants mixtes *
(2 classements différents)

2. Mardi, le 27 janvier 2015 :
garçons scolaires et scolaires mixtes *
(1 seul classement final)

*** Une équipe mixte est par définition une équipe dans laquelle les deux sexes sont représentés.**

Compétition : par équipes de 7 athlètes dont 5 participent à l'épreuve

Horaire:

- arrivée des équipes à 14.15 hrs par l'**entrée 3 bd Kennedy**
- début des épreuves à 14.30 hrs
- course finale à 16.30 hrs (13e atelier)
- classement final et remise des coupes vers 17.00 hrs

Règlement:

1. 1. Le nombre des équipes par après-midi est limité à 36.
2. 2. Toute équipe ne respectant pas le nombre prévu de 5-7 compétiteurs par équipe pourra participer, mais ne sera pas classée au classement général.
3. 3. Une équipe composée de compétiteurs issus de plusieurs AS différentes participera hors concours.
4. 4. 7 élèves pourront être inscrits, mais à chaque épreuve participeront seulement 5 élèves. Pendant l'épreuve, aucun changement dans la composition de l'équipe ne sera permis, même pas pour un 2e essai, les 5 compétiteurs actifs se voyant munis d'une signalisation visible.
5. 5. Licence LASEP obligatoire !
6. 6. Chaque équipe doit participer à tous les ateliers : course, saut, lancer. Le nombre d'essais par équipe et par atelier sera bien défini à l'avance et ne fera pas objet de négociations sur place. La dernière épreuve sera une course relais à laquelle participeront toutes les équipes.
7. 7. Les ateliers resteront fermés jusqu'au signal officiel du départ. Aucun entraînement sur place n'est autorisé, les préparations devant être faites au sein de l'AS (explications détaillées des ateliers avec illustrations dans ce BIO). Warm-up commun 10 minutes avant le départ officiel.
8. 8. Les équipes sont réparties aux ateliers et commencent simultanément. Après **9 minutes**, elles changent d'atelier selon le principe de rotation. Il n'est pas permis de changer l'atelier avant l'accomplissement des 9 minutes, même pas lorsqu'une équipe a terminé son atelier avant les délais.

La distribution des points et le classement :

1. Le vainqueur de chaque épreuve reçoit 1 point, le deuxième reçoit 2 points, le troisième 3 points, etc…

2. Les points rassemblés à chaque épreuve sont additionnés et déterminent le classement général, donc l'équipe avec la plus petite somme de points est déclarée vainqueur final.

Toute équipe non conforme au règlement ne pourra participer que hors concours.

-> Attention au changement du responsable des inscriptions!!

Les inscriptions sont à envoyer pour le 10 janvier 2015 au plus tard auprès du responsable roland.schaack@education.lu en indiquant:

- ***le nom de l'association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse électronique***
- ***le nombre d'équipes pour chaque catégorie***
- ***la date de la participation des équipes***

Veuillez noter que les **transport-bus** sont à organiser par vos soins!

29e Fête de Basketball pour filles et garçons le mardi, 12 février 2015 à Mondercange
(en collaboration avec la FLBB)

1. DATE et LIEU : **le 12 février de 14.30 à 17.00 hrs à Mondercange avec deux tournois différents pour filles et garçons.**

2. Un **SECRETARIAT** sera ouvert à partir de 13.50 heures pour:
recevoir la composition des équipes; procéder au contrôle des inscriptions;
assurer le déroulement des rencontres à jouer simultanément sur plusieurs terrains.

Pour pouvoir respecter l'horaire établi par le directeur sportif, toutes les équipes doivent être présentes à l'appel. Un coup d'envoi unique sera donné pour les matches à disputer simultanément sur trois terrains.

3. EQUIPES

Chaque équipe pourra se composer de 10 joueurs scolaires/minimes avec 1 joueur minime au maximum sur le terrain. Les équipes mixtes participeront au tournoi pour garçons.
Attention: tous les participants doivent être licenciés LASEP, et faire partie de l'enseignement fondamental : Scolaires: 31 août 2004 - 1er sept.2002
Minimes : à partir du 31 août 2002

4. DUREE DES RENCONTRES

Le temps de jeu dépend du programme en fonction du nombre d'équipes inscrites. Des temps-morts ne sont pas prévus. Un changement de joueur est possible à chaque arrêt de jeu.

Attention! Les joueurs/joueuses doivent impérativement être licencié(e)s LASEP à la date d'inscription du 29.1.2015

5. REGLES DE JEU

On joue suivant les règles de la FLBB avec les exceptions stipulées ci-après:
il n'y a pas de feuille de match et les fautes personnelles ne sont pas comptabilisées,
l'arbitre peut expulser, après avertissement, un joueur pour comportement antisportif,
la ligne des coups francs est avancée,
il n'y a pas de retour en zone et le chrono n'est pas arrêté.

6. ARBITRAGE

Les rencontres seront dirigées par des arbitres de la fédération.

7. CLASSEMENT

Le classement dans les éliminatoires se fait par l'addition des points obtenus comme suit: match gagné: 2 pts, match nul: 1 pt, match perdu: 0 pt.
En cas d'égalité de points entre deux ou trois équipes, on tiendra compte du résultat obtenu lors de la rencontre opposant les équipes concernées. ("direkte Vergläich").
En cas de nouvelle égalité, 5 joueurs de chaque équipe lancent chacun 1 coup franc.
En cas d'égalité pendant les finales, on joue une prolongation de 2 minutes.
En cas de nouvelle égalité après cette prolongation, la rencontre est continuée et l'équipe qui marque le premier panier est déclarée vainqueur; la rencontre est arrêtée aussitôt.

8. L'équipe qui ne répondra pas au présent règlement pourra participer à la fête, mais hors concours. Elle sera classée dernière de la poule concernée.

9. Tout cas non prévu par ce règlement sera tranché par le jury qui a la charge de surveiller le bon déroulement de la fête. La participation à la fête implique l'acceptation des règlements LASEP.

29. Basketfest vun der LASEP fir Meedercher an 29. Basketfest vun der LASEP fir Jongen

(en collaboration avec la FLBB)

Dënschdes, den 12. Februar 2015 zu Monnerech

Inscription

Toute licenciée ne pourra participer qu'à une fête BB, soit fête pour filles ou fête pour garçons en équipe mixte.

Sur le terrain, il ne peut évoluer qu'un seul minime dans l'équipe scolaire.

Les inscriptions sont à renvoyer pour le 29 janvier 2015 au plus tard à l'adresse email pierre.boever@education.lu en indiquant:

- ***le nom de l'Association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse électronique***
- ***le nombre d'équipes de filles et de garçons***

Butzendag du 11 novembre 2014 à Waldbillig

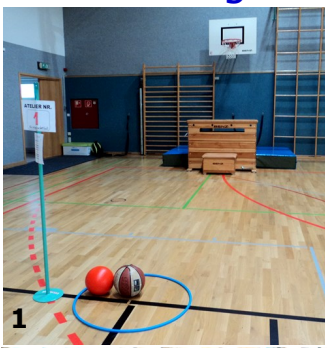

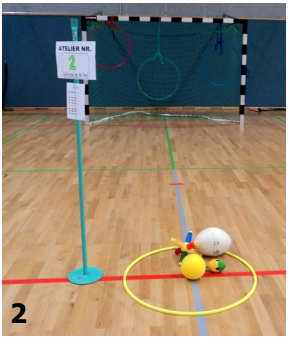

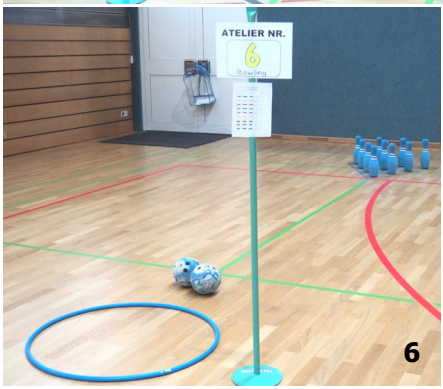

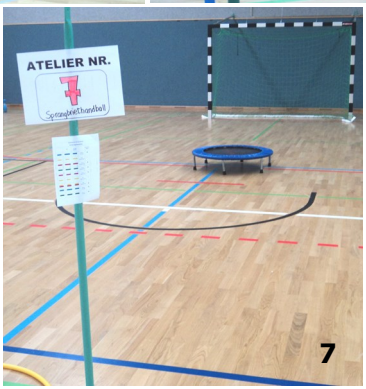

Ateliers à Waldbillig:

1. Këschtebasketball
2. Wäitschoss op de Goal
3. Kloterparcours
4. Tarzan
5. Fallschirm
6. Bowling
7. Sprangbriethandball
8. Hochstand
9. Wäitschoss op Reefer

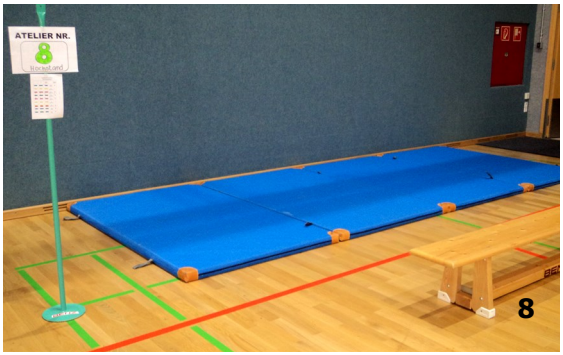

Un grand **MERCI** et **BRAVO** à tous ceux qui ont contribué au grand succès des 6 manifestations « Butzendag » à Burmerange, Esch-Alzette, Hosingen, Luxembourg - Bonnevoie/Demy Schlechter, Sandweiler et à Waldbillig!

Rapport de la réunion de la CTS de la LASEP du mardi, 22 septembre 2014 à Strassen

Et waren do: Boever Pierre, Diederich Laurence, Grethen Michèle, Jung Alain, Marteling Maryse, Schaack Roland, Senninger Astrid, Senninger René, Serrig Jean, Sinner Jean-Paul, Stein Léa, Treis Guy

Entschëllegt: Gierenz Steve, Krier Benoît, Wesquet Stéphanie

An och: Jander Tom (secrétariat général), Kuhn Nicole (secrétariat général)

Mär begréissen d' Laurence Diederich aus der AS Garnech a si frou dat d' Laurence sech bereet erkläert huet de Volet Freed mat Liichtathletik vun eisem DS Jeff Elcheroth ze iwwerhuelen.

1. De **Rapport vun der leschter Versammlung** den 30.6.2014 gëtt ugeholl.
2. De Sekretariat informéiert eis iwwert eng Ufro vun enger AS: Kanner am Alter vun 3 Joer déi nach net an der Schoul ugemellt sinn kënnen och net an der LASEP sinn. D'Halen fir eis Sportfester mussen reservéiert ginn. Den aktuellen Stand vun eiser Vente Sérigraphie gëtt festgehalen; d'Entschiedegung fir eng Tâche an och eng Delegatioun op eisen Sportfester gëtt kommunizéiert. Eisen Bustransport kascht vill Suen a muss am A gehalen ginn: all AS ass opgefuerdert mat hirer Gemeng ze kucken wat do méiglech ass. Fir eis Formation initiale dirigeant LASEP sinn eng 30 Kandidaten ageschriwwen.
3. Mär ginn d' Reglementer vun eise Sportfester an aneren Manifestatiounen Punkt fir Punkt duerch an de Roland präsentéiert am nächsten CC wat mär festgehalen hunn.
4. D`Michèle präsentéiert eis Spillcrossen (16.10.) déi zu Kéinzeg, Esch/Uelzecht, Housen a Miersch organiséiert ginn. D'Kanner aus all Cycle sinn häerzlech agelueden.
5. De Cross National (23.10.) ass och dëst Joer nees an den Däichwisen zu Ettelbréck. Och hei sinn d'Kanner aus all Cycle am Asaz an och bei eise Klengsten, déi 500 m lafen, ginn et dëst Joer e Klassement an och Medaillen fir déi dräi éischt.
6. D' Léa präsentéiert och schonn de Butzendag (11./13./18.11.) no bekannter Formule zu Waldbëlleg, Bouneweg (Demy Schlechter), Esch/Uelzecht, Housen, Sandweiler a Biermereng.

Déi **nächst Versammlung vun der CTS** gëtt festgeluecht op den **Dënschden 22. Oktober 2014** um 18.30 Auer an der Maison des Sports zu Stroossen.

Roland Schaack

Rapport de la réunion du CC de la LASEP du mardi, 14 octobre 2014 à Strassen

Présences: GIERENZ Steve, HEINEN Simone, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Marcel, RESSLINGER Carole, SCHAACK Roland, SCHEIDWEILER Marc, SENNINGER René, SERRIG Jean, STOOS Carole, WESQUET Stéphanie.

Excusé: DELLES Lex.

Cette réunion du Comité Central est précédée par la présentation du Cross National par Madame Michèle GRETHEN-LANTER, DS de l'athlétisme.

Informations du secrétariat général

- Le calendrier des disponibilités des membres du Comité Central aux fêtes sportives est mis à jour.
- Tom Jander informe le Comité Central du problème de stockage des exemplaires de la reproduction sur toile et invite les membres du Comité Central de contribuer à chercher une solution rapide.
- Le Comité central marque son désaccord quant à une demande d'organisation de Motocross dans le cadre de la LASEP.
- Nicole Kuhn – Di Centa informe de la réunion très positive du 23 septembre 2014 avec les responsables du Comité d'Ecole et Irina Muratovic, responsable de l'AS de « Eis Schoul » portant sur la bonne gérance du compte courant de la section et des trois modes de rémunération des activités LASEP. (délégation Nicole Kuhn – Di Centa, Steve Gierenz et Tom Jander).
- Elle évoque également la réunion très constructive avec les responsables de l'AS Differdange du 30 septembre 2014 portant sur les décomptes du 2e semestre 2014. (délégation Nicole Kuhn – Di Centa et Steve Gierenz)
- Tom Jander informe de la réunion du 7 octobre 2014 à la commune de Pétange pour relancer l'AS locale, ceci en présence de Madame Nathalie Philippart, chargée de cours, et de Madame Conter, échevine. (délégation Nicole Kuhn – Di Centa et Tom Jander) Certaines questions restent à être clarifiées.
- Le 9 octobre 2014 une réunion au MENJE portant sur la convention financière a eu lieu en présence des responsables du contrôle financier du Ministère, Messieurs Steve Hippertchen et Raymond Straus. La convention devra être signée cette année afin de garantir le subside ministériel aux AS. (délégation Nicole Kuhn – Di Centa et Steve Kimmel)
- Lors de la réunion très fructueuse du 13 octobre 2014 au MENJE avec Madame Vouel et Monsieur Backes, responsables de l'Education différenciée, une collaboration entre l'équipe multi-professionnelle du secteur de Differdange et la section LASEP de Differdange est ficelée. L'importance de l'intégration lors des activités sportives de ce projet-pilote est soulignée. (délégation Simone Heinen,

Nicole Kuhn – Di Centa et Tom Jander).

- L'entrevue du 14 octobre 2014 avec Messieurs Keup, Heinz et Roden du Service de l'enseignement de la Ville de Luxembourg a porté sur la responsabilité en cas d'absence de dirigeants LASEP, les séances hebdomadaires et le budget. (délégation Nicole Kuhn – Di Centa, Simone Kintzelé et Jean Serrig)
- La formation LASEP en vue de l'obtention du brevet Junior Lifesaver de la FLNS est relancée à partir du lundi 13 octobre 2014. Les entraînements auront lieu tous les lundis jusqu'aux examens des dimanches 9 et 16 novembre 2014.
- L'AS Bertrange est prise en main par la Maison Relais de Bertrange.
- En ce qui concerne le projet « Bewegte Schule(n) mis en œuvre dans les écoles fondamentales d'Angelsberg, de Larochette et de Nommern, Nicole Kuhn – Di Centa évoque la participation des deux écoles de contrôle de Lintgen et de Vichten. Une formation continue avec le pédagogue suisse Monsieur Patrick Fust a eu lieu le 10 et le 11 octobre à Larochette. L'évaluation de ce projet est assurée par l'Université de Luxembourg.

Réunion ministérielle du 21 octobre 2014

Suite à certaines rumeurs qui ont couru récemment concernant les décharges de la LASEP pour les organes directeurs (secrétariat, président CF et CTS, trésorerie), le Comité Central, se souciant de l'avenir de la LASEP, a demandé une entrevue avec le ministre, ceci en vue d'une clarification. La LASEP sera représentée par Simone Heinen, Nicole Kuhn – Di Centa, Lex Delles, Tom Jander, Steve Kimmel et Roland Schaack.

Recueil des règlements

Le recueil des règlements à fournir par la CTS ne pourra pas être soumis au vote au Congrès ordinaire en novembre 2014. Le Comité Central l'a refusé majoritairement avec deux abstentions suite aux interventions déterminées de la présidente portant sur le manque de structure et de qualité des formulations en français. Tom Jander déplore la perte de temps compte tenu que la présentation de ce recueil a déjà été prévue pour le congrès ordinaire de 2013. Roland Schaack refuse de continuer la coordination de la mise en oeuvre de ce document. Simone Heinen souhaite l'instauration d'un groupe de rédaction se concertant au fur et à mesure avec les différents directeurs sportifs.

Congrès ordinaire du 6 novembre 2014

Tom Jander présente les candidatures aux postes du tribunal fédéral et du comité d'appel. Le Comité Central marque son accord. L'ordre du jour est adapté.

Rapport de la réunion de la CTS du 22 septembre 2014

Lors de la dernière réunion de la CTS, les travaux portaient sur les manifestations du Spillcross à Clémency, à Esch/Alzette, à Hosingen et à Mersch, le Cross National à Ettelbruck et les organisations locales du Butzendag à Waldbillig (11.11.2014), à Bonnevoie, à Esch /Alzette, à Hosingen, à Sandweiler (tous le 13.11.2014) et à Bur -

merange (18.11.2014). Les règlements ont été révisés et le secrétariat général communiquait certaines informations.

Bilan des réunions des secrétaires à Kopstal

Les deux réunions ont eu lieu dans une ambiance très collégiale. Soucieux d'être toujours à l'écoute des responsables des AS et de fournir les renseignements indispensables pour la bonne gérance des AS, le secrétariat général tient à souligner l'importance de ces réunions.

Suite à la demande des secrétaires d'AS, une lettre de demande aux autorités communales de prendre en charge au moins deux bus a été rédigée et envoyée aux AS par le trésorier général Monsieur Steve Kimmel. Certaines communes ont déjà donné leur accord : Aerenzdall, Bertrange, Bridel, Mondorf et Schuttrange.

La prochaine réunion du CC aura lieu le lundi, 17 novembre 2014 à 18.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.

Tom Jander - Secrétaire général

Rapport de la réunion de la CTS de la LASEP du mardi, 21 octobre 2014 à Strassen

Et waren do: Boever Pierre, Diederich Laurence, Grethen Michèle, Marteling Maryse, Schaack Roland, Senninger Astrid, Senninger René, Serrig Jean, Sinner Jean-Paul, Stein Léa, Treis Guy, Wesquet Stéphanie

Entschëllegt: Jung Alain, Krier Benoît

An och: Jander Tom (secrétariat général), Kuhn Nicole (secrétariat général), Kimmel Steve (comité central)

1. De **Rapport vun der leschter Versammlung** den 22.9.2014 gëtt nach publizéiert.
2. De **Sekretariat** informéiert eis iwwert de Nee vum CC zu engem Motocross-Event zu Géisdref. De Projet „Bewegte Schule" ass ugelaf, genau sou wéi e Projet mat der EDIFF Déifferdeng. Eis Konventioun mam Ministère gëtt demnächst ënnerschriwwen.
3. Fir eisen **Recueil vun de Sportsreglementer** ze finaliséieren gesi mär eis nach eng Kéier den 19.11.2014 an der Maison des Sports.
4. D' Neiaféierung vun de **Spillcrossen** (16.10.) koum bei all eisen Leit gutt un. 663 Kanner op de 4 Siten Kéinzeg, Esch/Uelzecht, Housen a Miersch schwätzen eng kloer Sprooch. Merci dem Michèle an ee ganzt grousst Luef un all eis Organisateuren aus den AS fir déi flott Spiller an de gelongenen Nomëtten. Mär wäerten verschidden Fotoen als Inspiratioun fir zukünfteg Spillcrossen op den Internetsite setzen.

5. Beim **Cross National** (23.10.) zu Ettelbréck goufen et schon iwwer 450 Umeldungen aus 20 AS an den Délai d'inscription ass nach net erlaanscht.
6. D' Léa mécht d' Opdeelung fir eis **Butzen** aus den Cyclen 1 an 2 (11./13./18.11.). Zu Waldbëlleg, Bouneweg (Demy Schlechter), Esch/Uelzecht, Housen, Sandweiler a Biermereng wäerten eis Butzen flott Spiller mat aneren AS zesummen erliewen.
7. D' Maryse mécht d' Opdeelung beim **Volleyballfest a Promo** (20.11.) zu Stroossen. Maximal 70 Kanner kënnen bei der Promo matmaachen wou mär vun der FLVB ënnerstëtzt ginn.
8. Am Divers schwätzen mär kuerz iwwer d' Méiglechkeet vun enger **Formation continue** fir eis Dirigenten am 2. Trimester. E Recyclage an der Liichtathletik gëtt ernimmt.

Déi **nächst Versammlung vun der CTS** gëtt festgeluecht op den **Dënschden 2. Dezember 2014** um 18.30 Auer an der Maison des Sports zu Stroossen.

Roland Schaack

Rapport de la réunion du CC de la LASEP du lundi, 17 novembre 2014 à Strassen

Présences: GIERENZ Steve, HEINEN Simone, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Marcel, RESSLINGER Carole, SCHAACK Roland, SENNINGER René, STOOS Carole, WESQUET Stéphanie.

Excusé: DELLES Lex, JUNG Alain.

La réunion du Comité Central est précédée par la présentation des Championnats Football Indoor par Monsieur Jean Serrig, DS du football.

Communications du président

Simone Heinen approuve le déroulement du Congrès ordinaire et souhaite une bonne collaboration avec la nouvelle équipe élue lors du Congrès et ceci en toute collégialité. Elle remercie Marc Scheidweiler et Jean Serrig pour leur travail et engagement au Comité Central pendant de longues années. Jean Serrig poursuivra ses activités comme DS du football à la CTS.

Elle relève les défis à surmonter par le Comité Central de la LASEP qui sont le positionnement et l'identité de la LASEP, la rédaction du recueil des règlements et la justification des décharges demandée par Monsieur le Ministre Claude Meisch.

Informations du secrétariat général

- Le calendrier des disponibilités des membres du Comité Central aux fêtes sportives est mis à jour.

- Tom Jander informe le Comité Central du problème des fiches personnelles. En effet les fiches à retenir respectivement à écarter ne sont pas communiquées de façon fiable. Il s'avère qu'un nouveau mode de fonctionnement s'impose pour la rentrée scolaire 2015-2016.
- Nicole Kuhn – Di Centa informe que le budget prévu pour le transport des enfants aux fêtes sportives est épuisé et qu'il n'est plus possible d'organiser des fêtes sportives menant à un transport de moins de 10 enfants. Le nouveau concept, à élaborer dans les plus brefs délais, favorisant les promotions par rapport aux compétitions en tiendra compte.
- Un bon nombre de candidats très valables sont en train de suivre la formation initiale LASEP en collaboration avec l'ENEPS.
- Le Street Soccer aura lieu le 19 et 20 mai 2015 à Luxembourg. L'AS de Sandweiler a déjà manifesté son intérêt à y participer.
- Lors de la réunion du 12 novembre 2014, l'AS Esch a.s.b.l. présente ses nouveaux statuts conformes aux statuts de la LASEP nationale au secrétariat général.
- Suite à la lettre de demande aux autorités communales de prendre en charge au moins deux bus rédigée et envoyée aux AS par le trésorier général Monsieur Steve Kimmel. certaines communes ont déjà donné leur accord : Aerenzdall, Bertrange, Bissen, Bridel, Dudelange, Ettelbruck, Leudelange, Mondercange, Mondorf, Schuttrange et Walferdange.
- Le 20 octobre 2014 et le 4 novembre 2014 les délégués de la LASEP (Nicole Kuhn – Di Centa, Stéphanie Wesquet et Tom Jander) ont rencontré les responsables de l'équipe multi-professionnelle de Differdange respectivement les responsables de l'AS Differdange pour concrétiser la collaboration prévue lors de l'entrevue ministérielle du 13 octobre 2014. Entretemps 10 enfants de l'équipe multi sont intégrés aux séances LASEP. Un grand bravo aux dirigeants!
- Il est décidé de tirer l'attention de Monsieur le Ministre Claude Meisch au fait que les changements d'horaire à l'Ecole fondamentale prévus risquent de gêner le fonctionnement des séances d'entraînements LASEP locales.

Rapport de la réunion de la CF du 11 novembre 2014

Nicole Kuhn – Di Centa rappelle la situation budgétaire précaire concernant le transport-bus en commun. Suite au contrôle des séances d'entraînement 2 AS en manque de licenciés par rapport aux séances accordées seront averties. 3 AS n'ont pas encore fait parvenir leur licence collective au secrétariat général ce qui présente un grave problème de responsabilité (assurance).

Rapport de la réunion de la CTS du 21 octobre 2014

- Lors de la dernière réunion de la CTS, l'avis défavorable du Comité Central concernant l'activité de Motocross a été communiqué.
- Le projet « Bewegte Schule(n) » et le projet d'intégration à Differdange ont été présentés.

- Un grand bravo aux AS organisatrices des après-midi très réussis du Spillcross a été prononcé.
- Le Cross national, le Butzendag et la fête de Volleyball ont été préparés.
- L'organisation d'une formation continue a été proposée.

Remarques à propos de ce point de l'ordre du jour:

- Quant à la formation continue pour dirigeants LASEP évoquée lors de la réunion de la CTS en question, Nicole Kuhn – Di Centa souligne que toute organisation de formation continue nécessite un concept précis au préalable, ceci en étroite concertation avec le secrétariat général et la Commission des Finances.
- **D'ailleurs il est désormais strictement interdit de chronométrer avec un téléphone portable aux fêtes sportives de la CTS.**
- En vue de la Fête de Volleyball en novembre 2014, Steve Kimmel évoque le problème du classement de la Fête de Volleyball en juin 2014 avec les trois équipes de Mondercange au podium. Il est décidé que cette manifestation ne correspond pas assez à l'intérêt des AS compte tenu de la participation extrêmement faible depuis des années et qu'elle ne pourra plus avoir lieu sous cette forme à l'avenir.
- Nicole Kuhn – Di Centa et Steve Kimmel évoquent la communication insuffisante par rapport à la FLVB. Au futur les collaborations avec les fédérations se feront lors de réunions de concertation en présence du secrétariat général à la Maison des Sports comme il a été d'usage.

Ensuite, une discussion bien animée concernant les activités de la CTS est déclenchée. **Il est retenu que le volet compétitif ne devra pas excéder 1/3 des activités annuelles et que 2/3 devront être réservés aux manifestations à caractère promotionnel et de qualité haute**. Lors de la prochaine CTS, tous ceux prêts à suivre cette directive favorisant l'innovation auront la possibilité de demander le prolongement de leur mandat auprès du Comité Central qui en délibérera lors de sa prochaine réunion. Un groupe de travail aura la mission d'élaborer un concept d'innovation et de qualité qui devra consacrer les ressources aux besoins réels de la LASEP.
Il est décidé d'annuler la réunion de rédaction du recueil des règlements prévue pour le 19 novembre 2014.

Congrès ordinaire du 6 novembre 2014

Le déroulement du Congrès ordinaire est approuvé par les membres du Comité Central. Un grand merci à l'AS Schuttrange qui a fait preuve d'une organisation très réussie. L'exposé de Madame Diane Dhur a été très apprécié.

Bilan de la réunion ministérielle du 21 octobre 2014

Une lettre de justification des décharges devra être rédigée. Le Ministre soutient les projets de la LASEP initiés et présentés par Nicole Kuhn – Di Centa (projets « Bewegte Schule(n) » et Ediff). Il a souligné l'importance d'une étroite collaboration avec les Maison Relais, et du rôle primordial de la LASEP de s'occuper de **tous** les

enfants.

Affaires de dernière minute

- La responsable de la manifestation « Freed mat Liichtathletik » ne pourra pas prendre en charge l'organisation de la fête sportive en question ceci pour des raisons personnelles. Trois personnes se sont manifestées pour prendre la relève sous condition que la fête ne sera plus compétitive : Michèle Grethen - Lanter, Danielle Lorang et Josiane Trierweiler.
- Tom Jander évoque les difficultés apparues au Cross national. Suite aux nombreuses fautes survenues au niveau de l'arrivée, le Comité Central a dû constater que le résultat n'est plus fiablement retraçable.

La prochaine réunion du CC aura lieu le mercredi, 10 décembre 2014 à 18.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.

Tom Jander
Secrétaire général

Les partenaires de la LASEP

ALL ABOUT PRINTING

GROUPE CK CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1
info@ck-online.lu
www.ck-online.lu

KONICA MINOLTA

PIDAL

Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

lalux ASSURANCES

voyages emile weber

éischtklasseg reesen

www.voyages-weber.lu

CCPL de la LASEP: IBAN LU77 1111 0110 0847 0000